

# LinenBrite Top Load Detergent (EnVerros)

National Fire Protection Association (NFPA)	Risques d'incendie	Hazardous Material Information System (HMIS)	Santé	3	
	Santé		Réactivité	Risques d'incendie	1
				Réactivité	0
Danger spécifique					
Vêtement de protection		Apparence	Bleu. Liquide. Voir la Section 9. DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES AUX YEUX. PROVOQUE UNE IRRITATION DE LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ. COMBUSTIBLE.		

## Section 1. Identification du produit et de la compagnie

Nom du produit	<b>LinenBrite Top Load Detergent (EnVerros)</b>	Code	25114
Utilisation du produit	Industriel/Institutionnel: Laundry care. Ce produit doit être dilué avant toute utilisation.	PMS#	Non disponible.
FTSS#	F-00544002	Date de validation	7/19/2004
Siège social aux É.U.  JohnsonDiversey, Inc. 8310 16th Street Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Phone: (888) 352-2249 MSDS Internet Address: www.johnsondiversey.com	Siège social au Canada  JohnsonDiversey - Canada, Inc. 2401 Bristol Circle Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-800-668-3131	Date d'impression	7/19/2004
		Remplace	7/6/2004.
		En cas d'urgence	(800) 851-7145

## Section 2. Composition et informations sur les ingrédients

Ingrédients	# CAS	% en poids	Limites d'exposition	CL50/DL50
Alcool isopropylique	67-63-0	1-5	<b>OSHA (États-Unis).</b> TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1225 mg/m <sup>3</sup> <b>ACGIH (États-Unis).</b> TWA: 983 mg/m <sup>3</sup> STEL: 1230 mg/m <sup>3</sup> <b>ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Remarques: Refers to Appendix A -- Carcinogens. ACGIH 2003 Adoption</b> STEL: 400 ppm 15 minute(s). TWA: 200 ppm 8 heure(s). <b>OSHA PEL (États-Unis, 1993). Remarques:</b> TWA: 980 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). TWA: 400 ppm 8 heure(s)	ORALE (DL50): Aiguë: 5045 mg/kg [Rat]. 6410 mg/kg [Lapin]. 3600 mg/kg [Souris]. CUTANÉE (DL50): Aiguë: 12800 mg/kg [Lapin]. VAPEUR (CL50): Aiguë: 16000 ppm 8 heure(s) [Rat].
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	1-5	<b>OSHA (États-Unis).</b> CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup> <b>ACGIH (États-Unis).</b> STEL: 2 mg/m <sup>3</sup> <b>ACGIH TLV (États-Unis, 2003). Remarques:</b>	Non disponible.

			CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup> <b>NIOSH REL (États-Unis, 2001). Remarques:</b> CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup> <b>OSHA PEL (États-Unis, 1993). Remarques:</b> TWA: 2 mg/m <sup>3</sup> 8 heure(s). <b>OSHA PEL 1989 (États-Unis, 1989). Remarques:</b> CEIL: 2 mg/m <sup>3</sup>	
Xylènesulfonate de sodium	1300-72-7	1-5	Non disponible.	Non disponible.
Sel de ÉDTA tétrasodium	64-02-8	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 330 mg/kg [Rat].
Dodécylbenzene sulfonate de sodium	25155-30-0	1-5	Non disponible.	ORALE (DL50): Aiguë: 438 mg/kg [Rat]. 1330 mg/kg [Souris].
Alcools éthoxylés	68002-97-1	5-10	Non disponible.	Non disponible.
Eau	7732-18-5	60-100	Non disponible.	Non disponible.

### Section 3. Identification des risques

<b>Voies d'absorption</b>	Contact avec les yeux. Ingestion. Inhalation. Contact avec la peau
<b>Effets aigus potentiels sur la santé</b>	
<i>Yeux</i>	Corrosif. Peut causer des dommages permanents y compris la cécité.
<i>Peau</i>	Peut irriter sévèrement la peau.
<i>Inhalation</i>	Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
<i>Ingestion</i>	Peut causer des douleurs abdominales, des nausées, des vomissements et des diarrhées.
<b>Conditions médicales aggravées par une surexposition:</b>	Les personnes qui ont des troubles dermiques pré-existants peuvent être plus prédisposées à l'irritation.
<b>Voir Information toxicologique (section 11)</b>	

### Section 4. Premiers soins

<b>Contact avec les yeux</b>	Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Contact avec la peau</b>	Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin.
<b>Inhalation</b>	En cas de difficultés respiratoires: Emmener dans un endroit bien aéré. Consulter un médecin immédiatement.
<b>Ingestion</b>	NE PAS faire vomir. Boire 1 à 2 verres d'eau ou de lait. Consulter un médecin.

### Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

<b>Inflammabilité du produit</b>	COMBUSTIBLE. Alors que ce produit possède un point d'éclair inférieur à 200 Deg. F, il constitue une solution aqueuse à base d'alcool qui ne soutient pas la combustion.
<b>Points d'éclair</b>	Coupe fermée: 70°C (158°F).
<b>Produits de la combustion</b>	Inconnu.
<b>Appareils et méthodes de lutte contre les incendies</b>	Utiliser un jet d'eau pulvérisée pour refroidir les conteneurs exposés aux flammes. poudre, l'anhydride carbonique.
<b>Vêtements de protection (feu)</b>	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
<b>Special Remarks on Fire and Explosion Hazards</b>	Exposée à la chaleur de feu, la matière risque de brûler. Matières corrosives (Voir section 8 et 10).

### Section 6. Mesures à prendre lors de déversements accidentels

Précautions personnelles	Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).
Précautions pour l'environnement et procédures de nettoyage	Éliminer toutes les sources d'inflammation. En cas de déversement important: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Ramasser avec du sable ou avec un autre matériau non combustible. Placer dans des contenants propres et secs, en vue d'être éliminés selon les méthodes prescrites.

### Section 7. Manipulation et entreposage

Manutention	Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler. Éviter d'inhaler les vapeurs ou le brouillard. Laver abondamment après usage. Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation. Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides. Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. POUR UTILISATEUR COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT.
Entreposage	Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel. Conserver le récipient bien fermé. GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.

### Section 8. Contrôles lors de l'exposition/Protection personnelle

Contrôles d'ingénierie	Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acceptable. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée.
Protection personnelle	
<i>Yeux</i>	Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques.
<i>Mains</i>	Gants résistants aux attaques chimiques.
<i>Respiratoire</i>	Si les brouillards/vapeurs ne sont pas adéquatement limités par la ventilation, utiliser la protection respiratoire appropriée pour éviter la surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et ANSI Z88.2
<i>Pieds</i>	Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation.
<i>Corps</i>	En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée.

### Section 9. Propriétés physiques et chimiques

État physique et apparence	Liquide.
Odeur	Citrique. Floral.
Couleur	Bleu.
pH	13 [Basique.]
Gravité Spécifique	1.08
Solubilité dans l'eau	Complète.

### Section 10. Stabilité et réactivité

Stabilité du produit et réactivité	Le produit est stable.
Conditions d'instabilité	Inconnu.
Incompatibilité avec différentes matières	Légèrement réactif à réactif avec les acides.
Produits de décomposition dangereux	Inconnu.
Polymérisation Dangereuse	Ne se produira pas.

### Section 11. Données relatives à la santé et à la toxicologie

Toxicité aiguë Corrosif pour les yeux.

Effets d'une exposition chronique Inconnu.

Autres effets toxiques Inconnu.

### Section 12. Information sur l'écologie

Non disponible.

### Section 13. Considérations lors de la disposition

Information sur les déchets Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif.

### Section 14. Renseignements sur l'expédition

Classification pour le DOT

DOT Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

TDG Classification

TDG Nom d'envoi S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport.

CLASSE TMD

### Section 15. Information réglementaire

Les renseignements dans cette section se rapportent aux ingrédients dans la section 2.

Réglementation des É.-U.

Federal SARA 302/304/311/312 substances dangereuses: Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique, Tetrasodium EDTA

SARA 311/312 distribution de F.S. - inventaire chimique - identification des dangers:

Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique, Tetrasodium EDTA

SARA 313 - Préavis et rapport de déversement de substances toxiques: Alcool isopropylique

CWA (Clean Water Act) 311: Hydroxyde de sodium

CERCLA : Substances dangereuses.: Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique

état New Jersey - Liste des déversements: Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique

New Jersey: Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique

Massachusetts - Liste des déversements: Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique

Massachusetts RTK: Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique

Pennsylvanie RTK: Hydroxyde de sodium, Alcool isopropylique

Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie.

Information sur les produits enregistrés Non applicable.

Règlements canadiens

SIMDUT Classification Classe E: Liquide corrosif.

Symbole du SIMDUT



Information sur les produits enregistrés Non applicable.

**Inventaire des Produits  
Chimiques**

Tous les ingrédients de ce produit figurent ou ils sont exemptes du Inventaire Américain des Substances Chimiques (Toxic Substance Control Act -TSCA).

**Section 16. Renseignements supplémentaires**

**Autres considérations spéciales** Non disponible.

**Version** 1.02

**Avis au lecteur**

*Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il possède toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.*